

Plan d'Actions de la Mobilité Douce 2015-2018

PRO VELO salue la parution du Plan d'Actions de la Mobilité Douce 2015-2018 (PAMD), récemment adopté par le Conseil d'Etat, que le Grand Conseil doit encore adopter par voie de résolution.

Nous considérons qu'il s'agit d'un document de qualité, qui embrasse assez largement les différentes dimensions de la mobilité douce (aménagement, information et promotion, stationnement etc.) et qui fournit des données concrètes sur les projets déjà en cours, précisant en partie le financement de ceux-ci.

Cependant ce Plan concerne la période 2015-2018, dont presque un quart est déjà derrière nous, alors qu'il n'a pas encore franchi tous les obstacles de son parcours politique. Par ailleurs nous notons, en page 38, que le PAMD renonce officiellement à l'application de la volonté populaire exprimée par l'initiative 144 pour la mobilité douce votée en mai 2011. Voilà une affirmation inacceptable à l'heure où de nombreux aménagements sont bloqués pour des questions de compensation de places de parking !

Relevons encore que pour la mobilité douce, le PAMD doit être vu en lien avec le Plan d'Actions du Réseau Routier 2015-2018, mais aussi le compromis en cours de négociation entre les partis politiques. En effet, nombre de projets routiers impactent largement les aménagements cyclistes et piétons.

PRO VELO regrette également que le PAMD en dise très peu sur les projets en Ville de Genève et dans ses abords immédiats, une zone où les aménagements sont particulièrement nécessaires pour assurer la sécurité des cyclistes et inciter une part grandissante des pendulaires à abandonner leur voiture au profit de la mobilité douce, peu gourmande en espace et favorable à la santé.

PRO VELO salue les progrès en matière de stationnement cycliste réalisé, notamment à la gare Cornavin, ou planifié dans le cadre des travaux du CEVA. La réflexion sur certaines innovations telles que le tourner-à-droite facilité pour les cyclistes ou les actions encourageant le respect mutuel entre les usagers de la voirie, et particulièrement envers les piétons, est très positive.

Pour PRO VELO, l'enjeu essentiel se trouve dans l'exécution de tout ce qui est projeté concernant la mobilité à vélo. Nous attendons une réelle volonté politique pour trancher et donner davantage de place à la mobilité douce, seule à même d'améliorer la mobilité et la qualité de vie des habitants en ville. Nous attendons également une réelle volonté politique pour donner à ce Plan les moyens financiers indispensables à sa réalisation.

Contact :

Violeta Djambazova,
Coordinatrice PRO VELO Genève
022 329 13 19 – 076 615 78 28

www.pro-velo-geneve.ch